

LA REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE DE BONNEVILLE

Présentation du Programme (Concours restreint de maîtrise d'œuvre)

ETAT DES LIEUX

- Le centre-ville de Bonneville est soumis à de fortes pressions de différents types à savoir :
 - banalisation de la présence de l'automobile (stationnement et circulation) sur les espaces publics ; cette impression contribuant à réduire l'attractivité et la convivialité du centre.
 - Trafic routier très fort posant des problèmes croissants de nuisances et de sécurité (deux routes départementales traversent la commune).
 - Manque d'homogénéité des aménagements urbains.
 - Patrimoine arboricole ancien, insuffisant et peu vigoureux.

LE CONTEXTE

L'ensemble des espaces concernés attend une opération d'ampleur qui intègrera les besoins et l'ensemble des projets en cours ou à venir :

- Il s'agit notamment de la modification du trafic de transit grâce au complément du **demi diffuseur autoroutier A40**, à la création d'un **troisième pont sur l'Arve** et à l'**aménagement** des voies destinées à accueillir ce trafic routier (**Zone NABA et Boulevard Pierre Mendès France**).
- Du prolongement et du renforcement de l'activité commerciale dans la rue Pertuiset,
- De la création de la première voirie piétonne au niveau de la future médiathèque (rue du Carroz),
- Le choix d'un mode de gestion des parkings en centre ville,
- Une signalétique des équipements publics et des commerces,
- La mise en place d'un plan de sonorisation et de vidéosurveillance,
- Les études réalisées (PDU, SCOT, plan lumière, étude phytosanitaire des arbres...)
- Mise en révision du POS en PLU
- La gestion différenciée des espaces verts / Notion de développement durable

OBJET DU MARCHÉ (1)

- La requalification du centre ville de la commune :
 - afin de lui redonner une forte image de centralité
 - permettre aux habitants de le reconquérir.
- Le réaménagement de ce centre constitue un enjeu de taille à l'échelle locale (image de la ville, réponse à certains dysfonctionnements, attractivité commerciale, mode de déplacement etc...).
- Il permettra également d'améliorer la desserte de la place historique (architecture de type sarde, forme en triangle avec une fontaine centrale inscrite à l'inventaire du patrimoine des monuments historiques), qui sera réaménagée dans le cadre d'une opération spécifique et ultérieure (non comprise dans le présent marché).